

Image not found or type unknown



# Promesse d'achat lors d'une signature d'un bail commercial

Par **pastourelle**, le **14/09/2009** à **15:29**

Si on prend un local en location et que le propriétaire exige au moment de la signature du bail commercial une promesse d'achat ou option d'achat sous trois ans, est-ce légal et quels sont les recours.

Merci d'avance.